



COVID-19 (Coronavirus)

La COVID-19 est une maladie qui a provoqué des millions de décès dans le monde depuis 2019. Selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), le virus responsable de la COVID-19 se propage principalement à travers de minuscules gouttelettes respiratoires produites lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, chante, parle ou respire. L'infection se produit lorsque ces gouttelettes et particules sont inhalées ou atterrissent sur les yeux, le nez ou la bouche; le fait de toucher le visage avec des mains portant le virus peut également entraîner une infection.

Les symptômes de la COVID-19:

- Fièvre
- Toux
- Essoufflement
- Fatigue
- Douleurs musculaires ou corporelles

- Maux de tète
- Nouvelle perte du goût ou de l'odorat
- Maux de gorge
- Congestion ou écoulement nasal
- Nausées ou vomissements
- Diarrhée

Si vous présentez l'un de ces symptômes, appelez votre médecin ou faites-vous tester pour la COVID-19.

Les vaccins contre la COVID-19:

Le meilleur moyen d'éviter l'infection et de prévenir la propagation de la COVID-19 est de se faire vacciner contre la maladie. La Food & Drug Administration (FDA) des États-Unis a autorisé ou approuvé les vaccins COVID-19 de Pfizer, Moderna et Johnson & Johnson comme étant sûrs et très efficaces pour prévenir les cas graves entraînant une hospitalisation ou la mort. Tous les vaccins COVID-19 approuvés et autorisés par la FDA sont gratuits. Les CDC recommandent que toute personne âgée de 5 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 pour se protéger contre la maladie et contribuer à stopper la pandémie.

Les adultes peuvent recevoir n'importe lequel de ces vaccins. Les enfants âgés de 5 à 17 ans peuvent recevoir le vaccin Pfizer. Les doses sont déterminées en fonction de l'âge, et non de la taille ou du poids. Les enfants âgés de 5 à 11 ans recevront deux injections de 10 microgrammes administrées à 21 jours d'intervalle ; cette dose représente un tiers de la dose pour adolescents et adultes.

Les rappels contre la COVID-19:

Les CDC ont approuvé une dose de rappel des vaccins COVID-19 pour certaines populations.

Les personnes âgées de 18 ans et plus doivent recevoir une dose de rappel au moins deux mois après avoir reçu le vaccin COVID-19 de Johnson & Johnson.

Les personnes ayant reçu les vaccins COVID-19 de Pfizer ou Moderna peuvent bénéficier d'un rappel six mois ou plus après leur deuxième injection si elles ont plus de 65 ans. En outre, les personnes âgées de plus de 18 ans vivant dans des établissements de soins de longue durée, ayant des problèmes de santé sous-jacents ou exerçant des professions à haut risque peuvent également recevoir un rappel six mois ou plus après la vaccination.

Tous les vaccins disponibles peuvent être utilisés pour le rappel, que la vaccination initiale ait été effectuée par Pfizer, Moderna ou Johnson & Johnson.

Pour plus d'informations sur le vaccin COVID-19, veuillez consulter notre fiche d'information sur le vaccin COVID-19 à l'adresse suivante : https://www.christopherreeve.org/living-with-paralysis/free-resources-and-downloads/fact-sheets-a-z/topic-resources.

Comment réduire le risque d'infection et de propagation en milieu communautaire :

- Faites-vous vacciner.
- Les personnes non vaccinées doivent porter un masque en public.
- Les CDC recommandent aux personnes entièrement vaccinées de porter un masque dans les lieux publics clos où la transmission est importante ou si le système immunitaire est affaibli par une maladie sous-jacente.

Couvrez-vous la bouche et le nez avant de tousser et d'éternuer et gardez les mains propres pour éviter la propagation des germes responsables des infections respiratoires, dont le coronavirus. Lavez-vous les mains à l'eau chaude et au savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant à base d'alcool, surtout après avoir quitté un lieu public et avant de vous toucher le visage.

- Demandez aux soignants de se laver les mains dès leur arrivée à votre domicile et avant de vous toucher ou de vous nourrir.
- Si des membres de votre famille tombent malades, demandez-leur de s'installer dans une pièce séparée, si possible, jusqu'à leur rétablissement, afin de limiter votre exposition à la maladie.
- Faites-vous tester si vous êtes exposé à une personne présentant une suspicion ou une confirmation de COVID-19. Les personnes entièrement vaccinées doivent se faire tester 3 à 5 jours après l'exposition et porter un masque dans les lieux publics clos jusqu'à ce qu'elles obtiennent un résultat négatif. Pour éviter une propagation et une infection potentielles, les personnes qui ne sont pas entièrement vaccinées doivent immédiatement être mises en quarantaine et effectuer un test de dépistage.

Comment se préparer aux épidémies de COVID-19 dans votre communauté?

- Restez à jour avec vos vaccinations, notamment contre la grippe. Les centres de contrôle et de prévention des maladies recommandent à toute personne âgée de six mois et plus de se faire vacciner chaque année contre la grippe.
- Faites des réserves de médicaments et d'articles ménagers importants, notamment des fournitures médicales, des produits de base pour le garde-manger et de la nourriture pour animaux, afin de limiter les sorties publiques en cas d'épidémie locale.
- Prévoyez des soins de remplacement au cas où un soignant principal ou un accompagnateur tomberait malade.

• Arrange for back-up transportation in case your local provider is affected.

Assurance et COVID-19 : Ce qu'il faut savoir :

Les tests

- La loi Families First Coronavirus Response Act, adoptée par le Congrès le 18 mars 2020, oblige Medicaid, Medicare et la plupart des compagnies d'assurance privées à fournir gratuitement un test de dépistage du coronavirus et à renoncer à tout frais de co-paiement ou franchise. La loi impose la couverture des services, y compris les visites au cabinet du médecin, aux soins d'urgence, à la télésanté ou aux urgences, liés à l'administration ou à la détermination de la nécessité d'un test.
- Medicare Part B couvre tous les coûts du dépistage du coronavirus, y compris les quotesparts et les franchises.
- Si vous n'avez pas d'assurance, vous pouvez toujours bénéficier de tests gratuits. La loi prévoit un financement d'urgence pour rembourser directement les médecins et les établissements médicaux pour les tests et les services liés aux tests effectués sur toute personne non assurée. L'augmentation du financement de Medicaid donne également aux États la possibilité de couvrir les résidents non assurés et de les inscrire temporairement au programme afin qu'ils puissent être testés.

La loi impose un dépistage gratuit - et non un traitement gratuit - pour la COVID-19. Le coût du traitement variera en fonction des plans de couverture individuels.

Expansion et changements en matière d'assurance

Medicaid et Medicare apportent des changements en réponse à la COVID-19, notamment :

Afin de continuer à fournir des services et des aides Medicaid aux personnes mises en quarantaine et répondant déjà à un niveau de soins institutionnel, les États (en utilisant l'autorité décrite dans la section 1915 (c) de l'annexe K concernant l'action en cas d'urgence) peuvent autoriser les membres de la famille en bonne santé vivant au domicile à servir de prestataire et à recevoir un financement en tant que « prestataire de soins à domicile ». On pourrait ajouter également les repas livrés à domicile, tels que les « popotes roulantes », pour fournir un repas par jour aux personnes dans le besoin, ainsi que les soins infirmiers privés. La rémunération des prestataires pourrait être augmentée pour compenser les risques sanitaires accrus auxquels ils sont confrontés et en attirer davantage.

Medicare a temporairement étendu sa couverture des services de télésanté afin d'aider les personnes à accéder aux médecins et autres prestataires de santé (y compris les infirmières praticiennes, les psychologues cliniques et les travailleurs sociaux cliniques agréés) sans avoir à se rendre dans un cabinet médical ou un hôpital et risquer d'être exposées à la COVID-19. Les services spécifiques disponibles à distance comprennent les visites

d'évaluation et de gestion, les conseils en matière de santé mentale et les dépistages de santé préventive.

Pour obtenir des informations plus complètes et des mises à jour sur les changements apportés à ces programmes pendant l'épidémie, veuillez consulter la Foire aux questions sur la COVID-19 de Medicaid à l'adresse https://www.medicaid.gov/state-resource-center/downloads/covid-19-faqs.pdf et la page Web de Medicare et du coronavirus à l'adresse https://www.medicare.gov/medicare-coronavirus#400.

Les informations contenues dans ce message sont présentées dans le but de vous éduquer et de vous informer sur la paralysie et ses effets. Rien de ce qui est contenu dans ce message ne doit être interprété comme un diagnostic ou un traitement médical et ne doit pas être utilisé à la place de l'avis de votre médecin ou d'un autre prestataire de soins de santé qualifié. Si vous avez des questions relatives aux soins de santé, veuillez appeler ou consulter rapidement votre médecin ou un autre prestataire de soins de santé qualifié. Consultez toujours votre médecin ou un autre prestataire de soins de santé qualifié avant de vous lancer dans un nouveau traitement, un nouveau régime ou un nouveau programme de remise en forme. Vous ne devez jamais ignorer un avis médical ou tarder à le demander à cause de ce que vous avez lu dans ce message.

Cette publication est soutenue par l'Administration for Community Living (ACL), Ministère américain de la santé et des services sociaux, dans le cadre d'une aide financière d'un montant total de 8 700 000 dollars, financée à 100 % par l'ACL/HHS. Le contenu de ce document est celui de l'auteur ou des auteurs et ne représente pas nécessairement l'opinion officielle de l'ACL/HHS ou du gouvernement des États-Unis, ni ne constitue une approbation de leur part.

Mis à jour le 11/8/21